Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 035-213502651-20261015-D2026_068-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-MALO
CANTON DE COMBOURG

COMMUNE DE SAINT-DOMINEUC

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-DOMINEUC

SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le quinze octobre à 20 heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués se sont réunis sous la présidence de Madame GUÉRIN Catherine, Maire.

Date de la convocation et d'affichage de l'ordre du jour : le 8 octobre 2026
Nombre de conseillers en exercice : 23
Nombre de conseillers présents : 16
Votants : 22

Étaient présents : Mmes-M. GUÉRIN Catherine, ROUAULT Hervé, LOMAKINE Brigitte, LEBORGNE Yann, FOUERE Gaëlle, DRAGON Vanessa, GABILLARD Marie-Odile, COUASNON Stéphane, BOUJU Nicolas, BOULANGER Nadège, PLAINFOSSÉ Isabelle, CONFLANT Linda, ROY Baptiste, BARBAULT Hervé, BEARNEZ Mélanie, LOUAZEL Eric

Etaient absents excusés : MOUCHOUX Denis (donne pouvoir à ROUAULT Hervé), BOUDOU Maryse (donne pouvoir à GUÉRIN Catherine), DENOUAL Erwan (donne pouvoir à ROY Baptiste), FAISANT Catherine (donne pouvoir à Hervé BARBAULT), SOHIER Benoît (donne pouvoir à PLAINFOSSÉ Isabelle), VETIER Loan (donne pouvoir à FOUERE Gaëlle) ODIC Sabrina

Secrétaire de séance : Stéphane COUASNON est élu secrétaire de séance

---

D2026_068– OBJET : Modification du tableau des effectifs

Rapporteur : Catherine GUÉRIN, Maire

Un travail de mise à jour et d'actualisation du tableau des effectifs de la commune a été réalisé :

Concernant la filière technique, service technique :

- Deux postes d'adjoints techniques territoriaux figuraient au tableau des effectifs avec des délibérations du 21 mars 1991. La délibération de 1991 concerne uniquement un emploi de cuisinier, il convient donc de supprimer ces deux postes. Les autres postes aux services techniques ont fait l'objet d'ouvertures ultérieures.
- La délibération du 12 janvier 1998 a créé un poste au service technique avec une quotité horaire de 32 heures, hors l'agent occupant ce poste a une quotité horaire de travail de 35 heures.

Concernant la filière technique, service scolaire, périscolaire et entretien des locaux :

- Un adjoint technique territorial a demandé une modification de sa quotité horaire pour des raisons personnelles. Son temps de travail passera ainsi de 30,75 à 27,10/35ème.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU l'avis favorable Comité Social Territorial (CST) en date du 24 septembre 2026,

Considérant l'importance de tenir à jour le tableau des effectifs de la commune,

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 035-213502651-20261015-D2026_068-DE

Il convient donc d'actualiser le tableau des effectifs comme suit :

Statut	Catégorie	Délibération	Grade	Temps de travail	Missions	ETP
Filière administrative						**4,8**
Service Administratif						
Titulaire	A	08/07/2024	Attaché territorial	35,00	Directrice générale des services	1
Titulaire	C	25/09/2023	Adjoint administratif territorial	35,00	Agent en charge de l'accueil, de l'état-civil et de la location des salles	1
En Disponibilité-remplacement contractuel	C	26/01/2017	Adjoint administratif territorial	35,00	Assistante comptabilité-RH	1
Titulaire	C	18/12/2024	Adjoint administratif 1èr cl	35,00	Agent en charge de l'urbanisme et des élections	1
Vacant	B	26/01/2017	Rédacteur	35,00	Gestionnaire comptable-RH	
Contractuel	C	04/12/2023	Adjoint administratif territorial	28	Missions polyvalentes de secrétariat, d'état-civil	0,80
Filière culturelle						**0,8**
Service culturel						
Titulaire	B	06/03/2017	Assistant de conservation du Patrimoine	28,00	Responsable de la bibliothèque et de la programmation culturelle	0,8
Filière technique						**12,73**
Service Technique						

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 035-213502651-20261015-D2026_068-DE

Titulaire	C	20/09/2021	Adjoint Technique territorial	35,00	Responsable du service	1
Stagiaire	C	22/09/2025	Adjoint Technique territorial	35,00	Agent espaces verts	1
Titulaire	C	12/01/1998	Adjoint Technique territorial	35,00	Agent polyvalent des services techniques	1
Titulaire	C	26/09/2022	Adjoint Technique territorial	35,00	Agent bâtiment	1
Contractuel	C	16/07/2026	Adjoint Technique Territorial	35	Agent bâtiment et espaces verts	1
Service restaurant scolaire						
Titulaire	C	29/03/2016	Adjoint Technique territorial	35	Chef cuisinier	1
Contractuel	C	16/07/2026	Adjoint Technique territorial	27,6	Seconde de cuisine	0,79
Stagiaire	C	23/02/2026	Adjoint Technique territorial	15,22	Agent en charge de la plonge et de l'entretien des locaux	0,43
Service scolaire, périscolaire et entretien des locaux						
Titulaire	C	16/07/2026	Adjoint Technique territorial	34,1	Responsable du service	0,97
Titulaire	C	15/09/2026	Adjoint Technique territorial	27,10	ATSEM	0,77
Titulaire	C	28/09/2020	Adjoint Technique territorial	31,75	ATSEM	0,91
Titulaire	C	17/09/2018	Adjoint Technique territorial	18,42	Agent en charge de l'entretien des locaux	0,53
Titulaire	C	16/07/2026	Adjoint Technique territorial	27,12	Agent polyvalent	0,77

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 035-213502651-20261015-D2026_068-DE

Titulaire	C	04/10/2002	Adjoint Technique territorial	3,92	Agent polyvalent	0,11
Contractuel	C	16/07/2026	Adjoint Technique territorial	28,1	ATSEM	0,80
Contractuel	C	16/07/2026	Adjoint Technique territorial	3,94	Agent polyvalent	0,11
Contractuel	C	16/07/2026	Adjoint Technique territorial	6,05	Agent polyvalent	0,17
Contractuel	C	16/07/2026	Adjoint Technique territorial	6,05	Agent polyvalent	0,17
Contractuel	C	16/07/2026	Adjoint Technique territorial	6,05	Agent polyvalent	0,17

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité DÉCIDE (dont six pouvoirs) :

- **DE MODIFIER** le tableau des effectifs comme présenté ci-dessus
- **D'AUTORISER** Madame le Maire à signer toute pièce relative à l'application de la présente délibération.

Au registre sont les signatures, Pour extrait Conforme,
Le Maire, Catherine GUÉRIN

MAIRIE de SAINT-DOMINEUC
R.F.
35 ILLE-et-VILAINE

Le secrétaire de séance,
Le conseiller municipal, Stéphane COUASNON